Bulletin municipal n°34
Décembre 2016

Mairie de Sainte-Feyre

SAINTE FEYRE

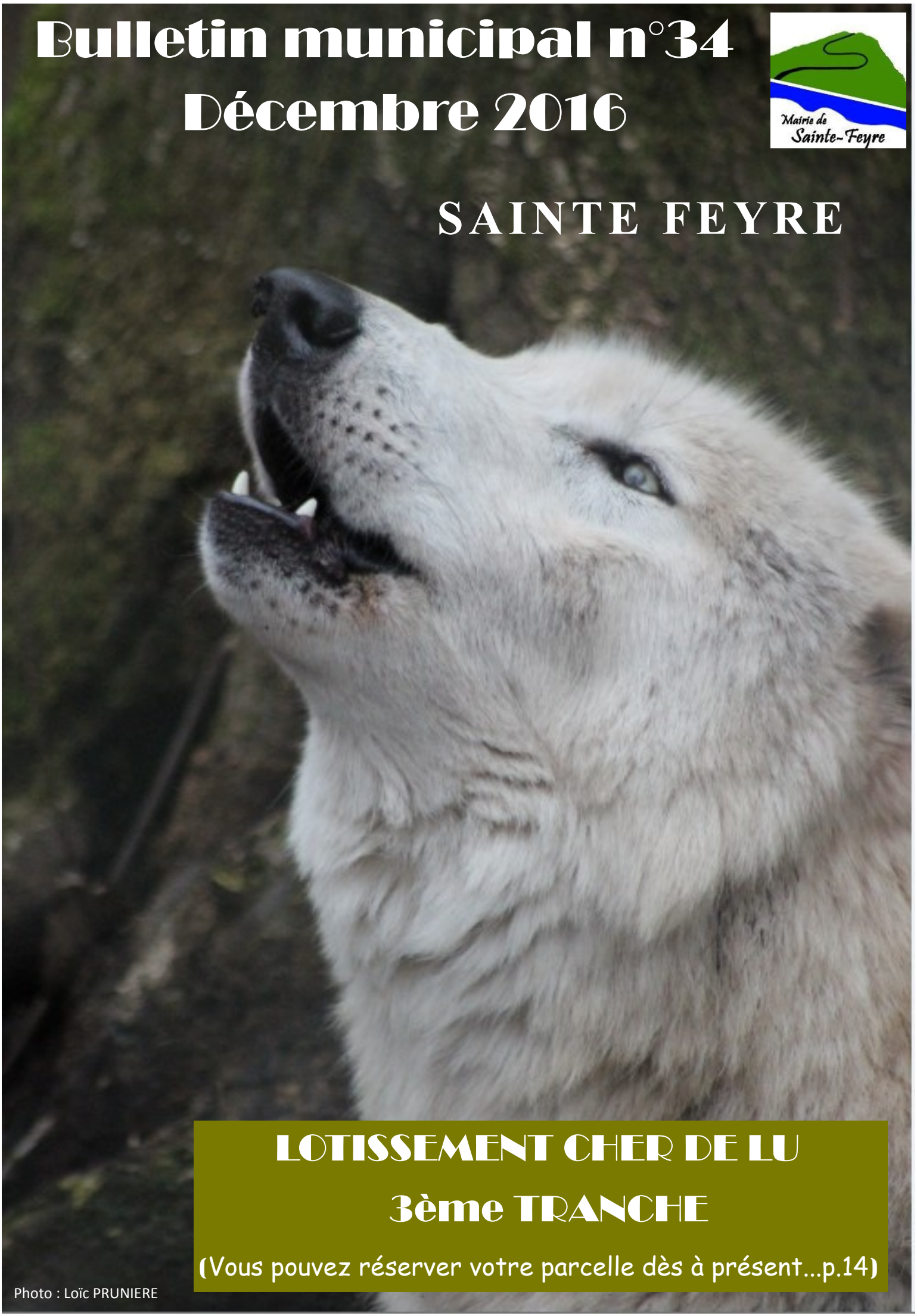

LOTISSEMENT CHER DE LU
3ème TRANCHE

(Vous pouvez réserver votre parcelle dès à présent…p.14)

Photo : Loïc PRUNIERE

Le Mot du Maire

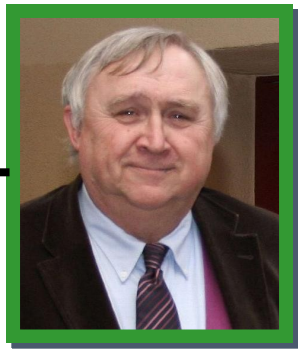

L'année 2017 frappe à la porte et dans quelques jours, elle va envoyer 2016 dans la longue liste des années passées. A pareille époque, c'est donc l'heure de faire des bilans et des prévisions.
2017 sera une année électorale et il nous faut souhaiter que la démocratie soit gagnante en évitant des excès de langage et de comportement. Que le respect et la raison soient prédominants dans la vie de tous les jours, y compris, ici, à Sainte Feyre.
Un peu à l'écart de cette effervescence possible, nous allons nous efforcer de faire avancer notre commune sur la voie du développement et de la qualité de vie, ceci en dépit de possibilités budgétaires de plus en plus limitées.
2017 sera l'année de la construction du centre de loisirs, qui sera implanté à proximité des écoles. Ce sera une nouvelle étape structurante après les écoles et le restaurant scolaire. Ensuite, il faudra continuer le réaménagement du bloc mairie et continuer le chantier d'accessibilité.
Bien sûr, nous souhaitons qu'un minimum d'imprévus puissent venir contrarier ces projets.
En attendant, bonne année à toutes et à tous.
Bonnes fêtes de fin d'année avec une pensée particulière pour les personnes fragilisées soit par l'avancée en âge et soit par la maladie. Noël est parfois une période redoutée...

Respectueusement,
Michel VILLARD.

SOMMAIRE

État civil : naissances, mariages, baptêmes 3
Un passionné de la commune : M. Roger BAUDENON 4
Destin de Saint Feyrois : M. PETIT 5
Un lieu de la commune à découvrir : le nouveau foyer APAJH 6
Un lieu de la commune à découvrir : le château de Lavaud 7
Éléments budgétaires liés à la gestion de la commune 8
Travaux sur les bâtiments et les espaces communaux 11
Urbanisme, Eau et assainissement 13
La vie scolaire 15
La vie périscolaire 16
Bilan du fonctionnement 2016 du centre de loisirs 17
La vie associative 18
Principaux événements qui ont jalonnés l'année 2016 21
Tribune Libre 22
Le transport à la demande 23
Lauréats du concours de fleurissement 2016 24
Informations pratiques 25

Bulletin réalisé en 1300 exemplaires
Directeur de publication :
M. VILLARD / Assistante de réalisation : P. MAISONNY & F GAUMET
Distribué par les agents communaux

ETAT CIVIL

ILS SE SONT DIT OUI :

CHILESE Philippe et TETE Martine, le 21 novembre 2015 (Les Champs Blancs)
BONNYAUD Patrick et CIALLIS Sylvie, le 30 décembre 2015 (Les Quatre Vents)
RIGAUDIE Florient et COUNIL Cindy le 23 avril 2016 (Meyrat)
MAYET Laurent et KRIEF Marie-Sophie le 11 juin 2016 (Les Bruyères)

FAURE Éric et LANGLOIS Maryline le 09 juillet 2016 (Le Bourg)
LEGER Yann et VALLADEAU Angélique le 16 juillet 2016 (le Petit Changon)
MAFFREIX Jean-Luc et FOURNIER Émilie le 27 août 2016 (La Vaury)
AZZOLA Pierre et PERINI Catherine le 17 septembre 2016 (Cher de Lu)
JACQUET Michel et PETETIN Nathalie le 24 septembre 2016 (Les Bains)

BIENVENUS AUX NOUVEAUX NES

DUSSOT Leeloo née le 23 novembre 2015 (Les Bains d'en haut)
BANTING Maé né le 03 décembre 2015 (Meyrat)
VIGION Nathan né le 27 décembre 2015 (Le Mas)
DOU Zoé née le 29 décembre 2015 (Villemeaux)
MAGNIER Léonnie née le 25 février 2016 (La Chabreyrolle)
FEYT Jonathan né le 29 mars 2016 (Village du Château)
MANUOPUAVA Liam né le 13 avril 2016 (Cher de Lu)
AUGER Capucine née le 22 juillet 2016 (Villasmeillas)
PANARIN Adam né le 06 août 2016 (2 rue des Pommiers)
DA SILVA FERNANDES Thiago né le 23 août 2016 (Le Theil)
PORTE Maé, né le 11 septembre 2016(Le Pont à La Dauge)
CHEMISIER Inès, née le 20 septembre 2016 (Cher de Lu)
CLERGÉ Léonie, née le 27 septembre 2016 (Voust)

CELEBRATION DES BAPTEMES CIVILS

RIGAUDIE Aaron le 23 avril 2016 (Meyrat)

MAFFREIX FOURNIER Timéo le 27 août 2016 (La Vaury)

Ils ont eu 100 ans et plus :

Madame CANDALOT Aline née Dalby, Neuville (101 ans le 2 mai 2016)

Madame JOLY, La Valette (102 ans le 31 mars 2016)

Madame PERKOWICHE Suzanne, Le Bourg (102 ans le 09 juillet 2016)

Monsieur VALADEAU, EHPAD CMN (104 ans le 20 août 2016)

Monsieur PRUNEAUD Eugène, EHPAD La Chapelle Taillefert (101 ans le 04 septembre 2016)

MALHEUREUSEMENT, CERTAINS NOUS ONT QUITTES...

MICHAUD Roger, le 28 mars 2015
PAYARD Marcelle veuve **JARDY**, le 25 février 2015
RIMOUR Monique veuve **PÉRICAUD**, le 1er mai 2015
MEUNIER Jean-Pierre, le 26 décembre 2015
MARTINEZ Antonio, le 21 janvier 2016
SARUT Louis, le 25 janvier 2016
VANSCHELLE Alice veuve **PERRIN**, le 20/02/2016
VERGÉLY Didier, le 24 février 2016
VACHON Andrée veuve **DE ZUTTER**, le 23 mars 2016
DELAGE Yvonne veuve **COUTURIER**, le 29 mars 2016
WINSTERSHEIM Alfred, le 1er avril 2016
JABIN Marthe veuve **TERRASSON**, le 1er avril 2016
NOËL épouse **VIGNERON** Solange, le 07 avril 2016
BEAUDENON Roger, le 11 avril 2016
DELAGE Renée veuve **JANOT** décédée le 18 février 2016
AMEAUME Simone veuve **RIMOUR** décédée le 07 mars 2016
PIERROT Jean décédé le 05 juillet 2016
LEFAURE Maurice décédé le 26 juillet 2016
BLONDET Nicole veuve **DUMAS** décédée le 6 août 2016
GENTY Pierre, le 11 avril 2016
BERGEAT Jean Marie, le 20 avril 2016
LIGAULT veuve **MARQUAND** Evelyne, le 24 avril 2016
MANDONNET Bernard, le 06 mai 2016
CREUZIER veuve **JANNOT** Madeleine, le 29 mai 2016
BORTOLUZZI veuve **FAURE** Angéla, le 05 juin 2016
SIMON veuve **BOISSY** Colette, le 29 juillet 2016
MULLER ép. **GAUTHIER** Elizabeth, le 8 août 2016
SPAGGIARI Maurice, le 22/08/2016
KRAMRICH Marc, le 1er septembre 2016
COTTON Marie, veuve **LACHAILE**, le 25 septembre2016
BOURBON Rolande, veuve **ALAMARGUY**, le 17 octobre2016
JEANNOT Éva veuve **POITRENAUD**, le 05 octobre2016
DESVILLETTE René, le 26 octobre 2016
MARCERON Alice, veuve **STAB**, le 09 novembre 2016

Un passionné de la Commune : Roger BEAUDENON

Roger BAUDENON n'est plus de ce monde, il est décédé le 11 avril 2016.
C'est donc à titre posthume que nous allons évoquer les passions de cet enfant de Sainte Feyre.
La plus importante de ses passions était sans aucun doute son attachement viscéral à la commune de Sainte Feyre et à ce passé partagé dans la maison familiale route d'Aubusson, après quelques années passées au Château de Sainte Feyre.

Au fil des années, il est devenu un collectionneur, principalement de cartes postales mais aussi de multiples documents, et bien sûr de timbres. La philatélie lui collait à la peau depuis ses plus jeunes années et il pouvait faire des centaines de kilomètres pour trouver le timbre manquant.
Il a activement participé à de nombreuses expositions dont notamment celle sur l'école (juin-juillet 2013). Sur un document retraçant la vie des écoles, il écrivait ceci : « Un instant de détente très apprécié, c'était la venue durant une heure en fin d'après midi et seulement une fois par quinzaine de Mademoiselle Dubois. Elle nous faisait un cours de chant et de musique.
Roger était aussi un passionné de l'histoire de la Résistance. Il avait largement collaboré à l'exposition réalisée par M. Ladant il y a quelques années. Il était un grand connaisseur de l'histoire du Pont à la Dauge, de l'hôtel Saint François et de la vie des maquisards en général.
Le nom de Roger BEAUDENON est également très lié à la plaquette « Les tailleurs de pierre de Sainte Feyre ». Il se plaisait à évoquer cette époque à laquelle avait participé son père et qui se concrétisait par la présence d'une dizaine d'ateliers au bourg de Sainte Feyre et dans les villages proches. Sa collection personnelle de cartes postales avait permis d'enrichir le contenu de cette plaquette et sa qualité.
C'est aussi grâce à Roger qu'Armand Augaudy, le sculpteur du Panthéon est sorti de l'anonymat. Le projet final était qu'une plaque commémorative puisse être apposée dans la crypte du Panthéon. Hélas, le temps a manqué…

Et puis, on ne peut pas parler de Roger Beaudenon sans évoquer sa passion pour son activité professionnelle et l'armée de l'air en général. Sur l'aviation militaire, il était incollable et il avait toujours une anecdote sur les prouesses d'un as ou de sa machine. La dernière exposition en 2015 l'avait déçu car elle n'avait pas été très fréquentée… Pourtant, elle était d'un niveau culturel remarquable.

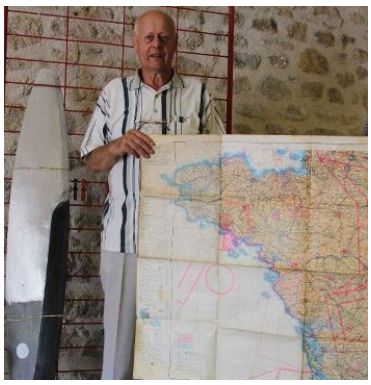

Ce survol des passions de Roger BEAUDENON est aussi l'occasion pour nous de rendre hommage à l'administré qu'il était. Les dons faits à la commune (photocopies) illustrent cela ; Sainte Feyre d'hier et d'aujourd'hui dans lequel il était immergé depuis 70 ans et qu'il cherchait toujours à faire connaître et partager.
Merci Roger pour tout ce que tu nous as apporté… Repose en paix.

Destin d'un Saint-Feyrois d'adoption:

Maurice André PETIT

Même si Maurice-André et Noélie PETIT ne sont pas nés à Sainte-Feyre, compte tenu de leur influence sur la vie Sainte- Feyroise et de leur engagement, nous avons tenu à les honorer au travers de ces quelques lignes.
Maurice-André PETIT est né le 09 novembre 1925 à CROIX (59) dans un foyer laïc et ré-publicain, d'un père instituteur puis professeur de l'enseignement secondaire et d'une mère au foyer. Élève au Lycée d'Albi (TARN), il poursuivra ses études médicales commencées à Toulouse pour les terminer à Strasbourg, au gré des résultats d'un concours d'internat en 1948. Marié le 24 décembre 1947 à Noélie Lagarde, institutrice ariègeoise, de cette union, naîtront quatre enfants (Gérard, Françoise, Annie, Alain) et plus tard huit petits enfants.

Interne puis médecin au Centre Départemental de traitement chirurgical de la Tuberculose à Colmar, de 1948 à 1963, il sera reçu brillamment le 6 décembre 1954 au concours national de médecin des sanatoriums publics. Membre de plusieurs sociétés scientifiques françaises et étrangères, il sera boursier de l'Organisation Mondiale de la Santé pour des recherches anatomo-pathologiques à Budapest en 1961. Détaché en Algérie du 1er novembre 1963 au 31 octobre 1967, au titre de la Coopération Technique, il assure les fonctions de chef de service dans le service de chirurgie thoracique et Cardio-vasculaire à Alger et donne des cours à la faculté de médecine. En 1967, il sera appelé par Denis Forestier (Président de la MGEN) pour sauver du naufrage le sanatorium « Alfred LEUNE », la plus ancienne et la plus prestigieuse des œuvres sociales de la MGEN. Grâce à son impulsion et à une nouvelle équipe, l'établissement devenu Centre Médico-chirurgical National se modernisera, devenant un haut lieu de Pneumologie-Cardiologie, dont la réputation ira bien au-delà du département. Ce sera aussi le creuset d'une médecine hospitalière humanisée, dans le droit fil de la pensée mutualiste. Il accueillera et favorisera l'intégration de jeunes internes étudiants étrangers pour valider leurs études dans son établissement, ainsi que des patients étrangers venant pour se faire soigner. Sur le plan scientifique, 162 publications seront présentées en France comme à l'étranger et il contribuera à 20 thèses de Doctorat en médecine, créera les journées de Cardiologie à Sainte-Feyre (congrès médical annuel) et organisera des Assi-ses Départementales de la santé respiratoire. Dernier médecin-directeur, avant de partir à la retraite, le 31 décembre 1990, il pérennisera l'œuvre sociale en l'adaptant aux besoins médico-sociaux modernes par la création d'une Unité de Long Séjour, dotée de 45 lits. Il quittera le Centre Médical en faisant construire sur la commune une maison à « la Chabreyrolle ».

La retraite le voit continuer ses activités associatives comme 1er vice-président de l'Observatoire Régional de la Santé du Limousin, Président du Comité Départemental contre les maladies respiratoires et la tuberculose de la Creuse, membre du bureau du Conseil de Direction du CNMRT à Paris, vice-président de l'EPSR de la Creuse (organisme destiné au reclassement en poste normal des handicapés), Président de la ligue des Droits de l'Homme, qu'il a recréé en Creuse en 1978. Il reste fidèle à l'enseignement comme Conseiller de l'Enseignement Technologique (secteur sanitaire et social) et professeur à l'Institut de Soins Infirmiers à Gué-ret. Il fut également honoré par des médailles, notamment la médaille d'or de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (1990), la médaille de Vermeil de l'Académie de Médecine (1991), la médaille d'argent de l'Enseignement Technologique (1989), la médaille d'argent de la ville de Guéret (1990), Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques (1986).

Nous ne pouvons passer sous silence la présence de sa fidèle épouse, Noélie, œuvrant elle aussi de son côté. Elle fut conseillère municipale durant deux mandats puis 1ère adjointe de Monsieur GOUMY où elle fut chargée en 1984 de prospecter avec son mari afin de trouver une commune qui accepterait un jumelage avec Sainte-Feyre. De par leur attachement pour l'Alsace, région de cœur, entre plusieurs communes proposées, celle de Kintzheim fut choisie. Mme Petit est à l'origine de la création du Club des ainés en 1978, dont elle fut la première présidente ainsi que du concours de fleurissement. L'un comme l'autre ont été au bout de leurs convictions. Une leucémie emporta Maurice-André le 11 juillet 2009, Noélie le rejoignit le 23 novembre 2011.
Afin que leur mémoire subsiste, la commune reconnaissante leur a dédié le square du lotissement de Cher de Lu.

Des lieux de la commune à découvrir :

Le nouveau foyer APAJH

Lorsque les premiers travaux ont commencé, beaucoup de personnes se sont interrogées sur la nature de la construction qui prenait forme à proximité de la route de Saint-Laurent et entre les villages de Charsat et des Champs Blancs. En quelques lignes, nous vous présentons ce nouvel équipement à vocation sociale.

1. **L'histoire** :

La parcelle concernée appartenait à Madame Delphine GOUMY qui en a fait don à l'association (APAJH) avec la promesse que ce terrain trouve sa place dans un projet social. Cette volonté a été exaucée puisque l'APAJH a décidé d'y implanter un foyer de vie pour personnes handicapées. Ce foyer est opérationnel et peut recevoir 15 personnes handicapées qui possèdent chacune leur espace de vie.

2. **Comment est composé ce foyer ?**

- Un hall d'entrée avec comptoir d'accueil et un espace d'attente
- 2 salles d'activités accessibles depuis l'entrée
- 1 salon avec bibliothèque, qui donne accès sur une terrasse
- 1 salle à manger donnant accès à une seconde terrasse
- 15 chambres adaptées avec WC et salle de bain, plus une salle de bain collective
- 1 espace détente
- 1 infirmerie
- 2 bureaux (direction et éducateurs)

3. **Le personnel en place :**

- 1 directeur en la personne de Monsieur Michel PICANDET
- 0.5 secrétariat*
- 0.20 ouvriers d'entretien*
- 3.5 agents de services logistiques dont 2 de nuit*
- 1 éducateur spécialisé
- 3 moniteurs éducateurs
- 4 Aides Médico Psychologique (2 de jour et 2 surveillants de nuit)
- 0.20 psychologue*

*temps exprimé en % de temps plein

4. **Aspects financiers :**

Le coût de la construction s'est élevé à 1 500 000 € financé par l'APAJH.
Les coûts de fonctionnement sont supportés par les résidents et le Conseil Départemental de la Creuse, selon les dispositions administratives en vigueur.

5. **Accès :**

A noter que l'accès de ce foyer se fait par la rue du Champ de course.

Le Château de Lavaud

Le château de Lavaud fait partie des principaux châteaux répertoriés sur la commune avec, notamment le château de Sainte-Feyre, le château des Châtres…. A noter qu'il existait aussi le château de Laspeyras, et quelques grosses maisons bourgeoises à Brugnat, Banassat et la Ribière.

Situation géographique : Entre le village du Couret et la route départementale 942 (Guéret-Aubusson).

Son histoire : La construction du château remonte au XVIème siècle et XVIIIème siècle. Il prit sa forme définitive visible aujourd'hui au XIXème siècle. La partie centrale construite en premier ne comportait à l'origine qu'un rez de chaussée, un premier étage, un grenier ainsi que deux tours qui ont été rajoutées plus tardivement. Une tour du logis ancien reste visible en façade. Le reste du bâtiment est du XIXème siècle. Il présente un corps central et des pavillons d'angle avec une toiture à la Mansard. Les toitures des pavillons sont surmontées d'un lanternon. Dans le jardin on peut voir un puits à treuil et une vasque monolithe avec un aménagement en fonte (sortie de source). Il a été aménagé un lavoir et une fontaine.

Le domaine : Le château et la propriété non bâtie représentent une surface d'un peu plus de 22 hectares.

Les différents occupants : Deux grandes familles ont été propriétaires au cours des deux derniers siècles écoulés. La famille de Montessus de Ballore et la famille Miguet. Aujourd'hui c'est Monsieur Bruno Babeau qui en est l'usufruitier.

Éléments budgétaires liés à la gestion de la commune

ANALYSE BUDGETAIRE – BUDGET GENERAL

Évolution des charges de fonctionnement (en €):

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Charges à caractère général	435 623	446 775	395 848	410 889	434 814	408 971
Frais de personnel	716 219	728 341	760 062	787 478	856 708	891 503
Frais financiers	66 046	60 761	55 867	77 534	95 082	96 585
Subventions et participations	177 695	101 358	186 839	222 128	198 444	191 025
Dépenses d'ordre	90 000			2 000		
TOTAL	1 485 583	1 337 235	1 398 616	1 500 029	1 585 048	1 588 084

Évolution des produits de fonctionnement (en €) :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produits des services	302 289	203 132	188 520	198 713	242 630	239 796
dont remboursement frais de personnel	*35 102*	*40 097*	*23 305*	*27 700*	*58 001*	*44 112*
Dotations ***dont emplois aidés***	482 499 *4 972*	528 671 *3 862*	537 016 *7 746*	548 710 *10 262*	553 873 *16 334*	566 179 *30 608*
Ressources fiscales	902 249	914 556	946 949	989 363	1 010 571	1 039 311
TOTAL	1 687 037	1 646 359	1 672 485	1 736 786	1 807 074	1 845 286

La dette :

L'encours total de la dette au 31 décembre 2015 se situe à 1 728 830.71 euros soit 675 euros par habitant.

Budget Général - Résultats 2015

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	CA 2014	**CA 2015**	Évolution		Recettes	CA 2014	**CA 2015**	Évolution
011	Charges à caractère général	434 814 €	**408 970 €**	-6%	013	Atténuation de charges	58 000 €	**44 112 €**	-24%
012	Charges de personnel	856 708 €	**891 503 €**	4%	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	164 220 €	**144 349 €**	-12%
65	Autres charges de gestion courante	198 444 €	**188 900 €**	-5%	73	Impôts et taxes	1 010 571 €	**1 039 311 €**	3%
66	Charges financières	93 661 €	**96 585 €**	3%	74	Dotations, subventions et participations	553 873 €	**566 179 €**	2%
67	Charges exceptionnelles	1 422 €	**2 125 €**	49%	75	Autres produits de gestion courante	18 313 €	**15 615 €**	-15%
					76	Produits financiers	30 €	**23 €**	-23%
					77	Produits exceptionnels	2 066 €	**35 698 €**	1628%
	DEPENSES REELLES	1 585 049 €	**1 588 083 €**	0%		**RECETTES REELLES**	1 807 073 €	**1 845 287 €**	2%
						Excédent N- 1 reporté	100 000 €	**100 000 €**	
	Déficit de l'exercice					**Excédent de l'exercice**	322 024 €	**357 204 €**	11%

INVESTISSEMENT

	Dépenses	CA 2014	**CA 2015**	Évolution		Recettes	CA 2014	**CA 2015**	Évolution
20	Immobilisations incorporel-les	7 914 €	**7 404 €**	-6%	21	Immobilisations corporelles			
21	Immobilisations corporelles	68 782 €	**144 031 €**	109%	10	Dotations, fonds, réserves	44 037 €	**87 349 €**	98%
23	Immobilisations en cours	836 533 €	**147 996 €**	-82%	13	Subventions	176 731 €	**56 993 €**	-68%
16	Remboursement capital des emprunts	145 947 €	**303 944 €**	108%	1068	Excédent de fonctionne-ment N-1	298 824 €	**222 025 €**	-26%
					16	Emprunts, cautions		**187 200 €**	
	DEPENSES REELLES	1 059 176 €	**603 375 €**	-43%		**RECETTES REELLES**	519 592 €	**553 567 €**	7%
040	Transfert entre sections				040	Transfert entre sections		**97 551 €**	
	DEFICIT REPORTE		**137 383 €**	-30%		**EXCEDENT REPORTE**	402 202 €		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISEMENT	1 059 176 €	**740 758 €**			**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**921 794 €**	**651 118 €**	
	DEFICIT DE L'EXERCICE	- 137 382 €	**- 89 640 €**			Excédent de l'exercice			
	Restes à réaliser N	139 972 €	139 972 €	0%		Restes à réaliser N-	154 353 €	**154 246 €**	
	Déficit global d'investissement	- 123 001 €	**- 75 366 €**	-39%					
Résultat global de l'exercice						**Résultat global de l'exercice (toutes sections confondues)**	**199 023 €**	**281 838 €**	

BUDGET EAU - Résultats 2015 - Excédent de fonctionnement : 51 107.81 euros - Excédent d'investissement : 36 749.04 euros

BUDGET ASSAINISSEMENT - Excédent de fonctionnement : 104 410.58 euros - Excédent d'investissement : 50 170 euros

BUDGET CHER DE LU - Excédent de fonctionnement : 54 576,75 euros - Déficit d'investissement : 55 786,36 euros

Budget Général - Budget Primitif 2016

FONCTIONNEMENT									
Dépenses		BP 2015	**BP 2016**	Évolution	Recettes		BP 2015	**BP 2015**	Évolution
011	Charges à caractère général	490 215 €	**510 020 €**	4%	013	Atténuation de charges	25 800 €	**25 000 €**	-3%
012	Charges de personnel	904 610 €	**920 450 €**	2%	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	161 010 €	**163 000 €**	1%
65	Autres charges de gestion courante	274 250 €	**210 640 €**	-23%	73	Impôts et taxes	1 025 922 €	**1 029 950 €**	0%
66	Charges financières	99 000 €	**89 900 €**	-9%	74	Dotations, subventions et participations	534 630 €	**516 500 €**	-3%
67	Charges exceptionnelles	4 500 €	**4 400 €**	-2%	75	Autres produits de gestion courante	20 000 €	**19 500 €**	-3%
					76	Produits financiers	30 €		-100%
					77	Produits exceptionnels			
	DEPENSES REELLES	1 772 575 €	**1 735 410 €**	-2%		**RECETTES REELLES**	1 767 392 €	**1 753 950 €**	-1%
023	**Virement à la section d'investissement**	94 817 €	**98 540 €**	4%	042	Opérations d'ordre			
D002	Déficit reporté				R002	Résultat reporté	100 000 €	**80 000 €**	-20%
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 867 392 €	1 833 950 €	-2%		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 867 392 €	**1 833 950 €**	

INVESTISSEMENT									
Dépenses		BP 2015	**BP 2016**	Évolution	Recettes		BP 2015	**BP 2016**	Évolution
20	Immobilisations incorporelles	36 011 €	**9 252 €**	-74%	21	Immobilisations corporelles			
21	Immobilisations corporelles	138 576 €	**44 337 €**	-68%	10	Dotations, fonds, réserves	93 481 €	**150 563 €**	61%
23	Immobilisations en cours	291 131 €	**1 115 085 €**	283%	13	Subventions	126 896 €	**365 159 €**	188%
16	Remboursement capital des emprunts	301 100 €	**185 000 €**	-39%	1068	Excédent de fonctionnement N-1	222 035 €	**251 262 €**	13%
					16	Emprunts, cautions	311 972 €	**604 400 €**	
					024	produit des cessions	55 000 €	**45 000 €**	
	DEPENSES REELLES	766 818 €	**1 353 674 €**	77%		**RECETTES REELLES**	809 384 €	1 416 384 €	75%
040	Opérations d'ordre				021	Virement de la section de fonctionnement	94 817 €	**98 540 €**	4%
D001	**DEFICIT REPORTE**	137 383 €	**161 250 €**		R001	**Solde d'exécution positif reporté**			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISEMENT	904 201 €	**1 514 924 €**	68%		**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**	904 201 €	**1 514 924 €**	

BUDGET EAU - Section de fonctionnement : 138 918 euros - Section d'investissement : 163 537 euros

BUDGET ASSAINISSEMENT - Section de fonctionnement : 204 315 euros - Section d'investissement : 509 410 euros

BUDGET CHER DE LU - Section de fonctionnement : 73 680 euros - Section d'investissement : 55 786 euros

BUDGET CHER DE LU 3 - Section de fonctionnement : 376 000 euros - Section d'investissement : 378 575 euros.

Travaux sur les bâtiments et les espaces communaux

ECLAIRAGE PUBLIC :

Depuis le mois de mai, le centre bourg subit des travaux d'enfouissement des réseaux. Le syndicat des énergies de la Creuse (SDEC), maître d'œuvre, assure le suivi du chantier. Les candélabres actuels équipés de lampes à vapeur de sodium, seront remplacés par les dernières générations de lampes à leds.

Ces travaux vont permettre d'économiser annuellement 2 000 € d'électricité.

Grâce au soutien financier de l'État et de l'engagement du SDEC, enfin le centre bourg de Sainte-Feyre n'aura plus la pollution visuelle de l'ensemble des câbles suspendus aux poteaux. Avec le soutien de l'Architecte des Bâtiments de France, deux types de candélabres ont été retenus.

A proximité de l'église, le choix s'est porté sur des lanternes 4 faces rétro. Le long de la départementale, le choix s'est porté sur des mas Croisic Tanga d'un aspect moderne.

La continuité de l'éclairage entre l'entrée du château classé et Sainte-Feyre gare sera effectuée par des bornes lumineuses basses et la création d'un cheminement piétonnier.

Monsieur MONTENON du SDEC, habitant de Sainte-Feyre, a assuré toute l'étude lumineuse du centre bourg. Ces travaux sous voirie réalisés par deux entreprises locales engendrent des nuisances pour l'ensemble des usagers et seront terminés au mois de décembre.

Nous devrons revoir les illuminations de Noël pour les années à venir. En effet, les décorations en potence existantes ne pourront être utilisées en l'état.

Le coût financier de l'opération est à prendre en compte.

L'enfouissement des réseaux sera pris totalement en charge par le SDEC avec une participation d'ERDF.

Le coût de l'ensemble des luminaires : 113 301 € HT

DETR : 35 000€

Part communale : 40 758 €

SDEC : 37 543 €

EGLISE :

La couverture du clocher de l'église Saint-Symphorien présente des infiltrations en surface. Les travaux seront engagés rapidement.

La Fondation du Patrimoine a été contactée pour une souscription. Les travaux sont évalués à 75 000 € HT.

Le clocher sera réalisé en bardeaux de châtaigniers.

ELECTRO-MOBILITE

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer la consommation d'énergies fossiles, d'améliorer la qualité de l'air et d'engager le territoire national dans une économie post-pétrole, la France a mis l'accent sur le développement des transports propres et de la mobilité bas carbone. Le SDEC de la Creuse a décidé d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans le développement de l'électro-mobilité, notamment en octroyant une participation de 20% de la borne de recharge accélérée. Une place de parking au centre bourg pour le rechargement rapide des véhicules légers électriques est prévu en 2017.

LOCAL PARAMEDICAL :

Nous avons réceptionné le 17 juillet dernier le local paramédical . Monsieur COMPERE, kinésithérapeute y exerce ses fonctions depuis le 1er août. Le bail a été conclu pour une durée de 7 ans. Le cabinet a été officiellement inauguré le 14 octobre 2016 en présence de diverses personnalités.
Le coût total de ces travaux s'élève à 93 897 € HT, le coût des prestations architecturales à 15 540 € HT et celui des assurances à 4491 € HT financés par les loyers de Monsieur COMPÈRE.

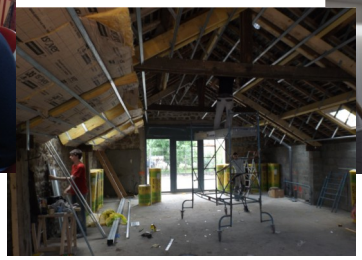

ACCESSIBILITE :

Les écoles maternelles et élémentaires seront accessibles en 2017 comme nous nous y sommes engagés auprès des services de l'état.

Le projet de l'accueil de loisirs

La commune de Sainte Feyre dispose d'un accueil de loisirs sans hébergement qui ne répond plus aux normes actuelles. La collectivité envisage en conséquence de réaliser une nouvelle structure plus adaptée aux besoins à satisfaire.
Il est prévu une capacité d'accueil de 50 à 60 enfants de 3 à 14 ans.
La commune souhaite implanter ce projet en centre bourg à proximité immédiate des écoles maternelle et primaire et du restaurant scolaire.
Le montant des travaux HT est estimé à 483 779 €, et le coût total de l'opération
à 732 742 € TTC (études comprises).

Un diagnostic archéologique, organisé par l'INRAP, a été réalisé début octobre.
Les résultats sont favorables et nous permettent de passer à la suite des opérations. Le premier coup de pioche est attendu dans le second trimestre 2017.

Les entreprises ont été recrutées afin d'exercer les missions préalables :
missions de reconnaissance géotechniques, relevés des bâtiments, diagnostic amiante, diagnostic structure, missions de contrôle technique, missions de coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé. Certaines missions ont été exécutées, d'autres sont en attente de la remise du rapport de l'INRAP.

Déploiement de la fibre optique

L'opérateur historique Orange est mandataire pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. Cette démarche participe au Plan France Très Haut Débit mis en place par l'État, dans le cadre d'Appels à Manifestations d'Intentions d'Investissements (AMII).

Urbanisme, Eau & Assainissement

- **Diagnostic des systèmes d'alimentation en eau potable :**

Cette étude devrait nous permettre dans un premier temps de sectoriser notre réseau afin de détecter le plus rapidement possible les fuites. Notre taux de rendement est en diminution constante, légèrement atténué par le volume acheté à la ville de Guéret selon les années.

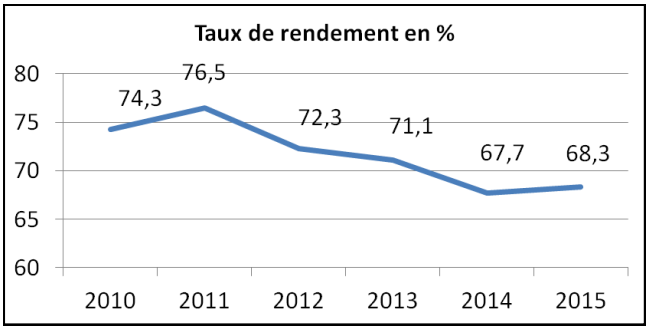

Le cabinet LARBRE INGENIERIE de Guéret a été retenu pour assurer cette mission.

Les contrôles effectués au cours de l'année 2015 montrent que l'eau distribuée répond aux normes de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Contrôle sanitaire sur 20 échantillons	% conformité
Bactériologique	100
Physico-chimique	100

- **Réalisation d'un secours en eau potable Commune / Centre Médical National :**

Le Centre Médical National est en autonomie d'eau (consommation 100m3/jour). L'agence Régionale de Santé exige un secours pour l'établissement de santé. Le cabinet Vr'd'Eau est en charge de la mission de maîtrise d'œuvre pour le secours mutuel entre la commune et l'hôpital. La mairie est maître d'ouvrage, le Centre Médical National financera les travaux par un loyer annuel sur 15 ans.

- **Réhabilitation des réseaux d'assainissement :**

Les travaux d'assainissement du bourg sont maintenant terminés pour les 2 phases : pose de nouveaux réseaux et réhabilitation par l'intérieur. La réfection du revêtement de la voirie constituera la dernière phase de ces travaux.

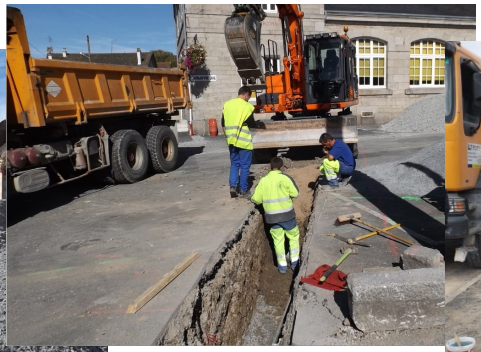

Voiries : L'état des routes reste stable, grâce à l'entretien permanent de nos voiries. Les chemins de randonnées et les pistes ont fait l'objet d'une attention particulière : bouchage des trous, tout venant.... Un espace de retournement (tournebride) a été créé aux Bruyères afin de permettre à EVOLIS 23 un ramassage des déchets ménagers en toute sécurité. Les travaux de voirie du bourg, de réfection de chaussées et de trottoirs Rue du Parc auront lieu en 2017, une fois les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de réhabilitation des réseaux d'assainissement terminés. Une demande de subvention (DETR) a été déposée. Pour la sécurité de tous, les bandes d'arrêt de « Stop » et de « Cédez le passage » ont été rénovées sur l'ensemble de la commune.

Urbanisme, Eau & Assainissement

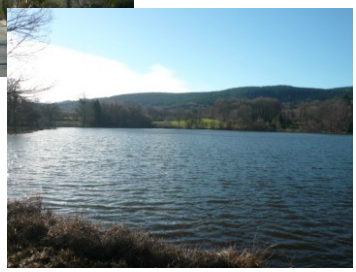

- **Révision Allégée n°1 du PLU** :

Afin de permettre l'implantation d'un projet éolien en zone Naturelle, le conseil municipal a prescrit une enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du 15 septembre au 17 octobre 2016.

Suite à la remise du rapport par la commission d'enquête, et à sa transmission au Président du tribunal Administratif de Limoges et au Préfet de la Creuse, le conseil municipal s'est prononcé sur l'approbation de la révision allégée n°1 du PLU. Le dossier est consultable pendant 1 an en mairie et sur le site internet de la commune : www.sainte-feyre.fr, rubrique « Urbanisme ».

- **Révision Générale des documents d'urbanisme**

A la demande de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, la commune de Sainte Feyre va procéder à une révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) soit :

- Mise en conformité avec les objectifs inscrits dans la loi dite « Grenelle » du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) et dans la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)

- Mise en compatibilité avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Dans sa séance du 7 septembre 2016, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour cette révision générale des documents d'urbanisme; ainsi qu'à un groupement de commandes en vue de confier à un même prestataire (ou groupement) la mise en œuvre des révisions générales des communes de Sainte Feyre, Saint Vaury, La Chapelle Taillefert, Saint Laurent, Saint Léger le Guéretois, Saint Fiel et Saint Victor en Marche.

- **Mise en place d'une tarification incitative sur le territoire EVOLIS 23**

La Tarification Incitative est une **contribution** au financement du service dont le montant exigé aux usagers est fonction de l'utilisation réelle du service. Elle correspond à l'application du **principe pollueur payeur** appliqué à l'usager bénéficiaire du service public des déchets.

Modalités financières :

Une part fixe et une part variable calculée en fonction du nombre de levées de votre bac à ordures ménagères

Pourquoi maintenant ? Réglementation nationale

- Expérimentation dans le Grenelle II (2010)
- Déploiement dans la Loi de Transition Energétique (2016)

De nouveaux objectifs réglementaires : réduction des déchets

- 10% DMA (déchets ménagers & assimilés) entre 2010-2020; 55% de déchets valorisés en 2020 ; - 30% de déchets enfouis en 2020; - 50% en 2025

EVOLIS 23 propose la collecte des déchets en bacs individuels. La communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche ainsi que la communauté de Bénévent ont été choisies pour participer à la phase de test prévue en 2017.
Les résultats de la phase de test permettront d'envisager des aménagements complémentaires et de prendre la décision de l'extension de la taxe incitative à tout le territoire.
Diminution estimée du tonnage d'ordures ménagères résiduelles de 2 500 tonnes dès la première année.
Les études se poursuivent et nous vous fournirons les informations complémentaires après analyse des résultats de la phase de test.

LOTISSEMENT CHER DE LU — 3EME TRANCHE

Nous proposons actuellement la vente de 30 parcelles entièrement viabilisées, d'une superficie comprise entre 410 et 835 m².
Le prix de vente au m² est fixé à 25 €.

Les travaux d'aménagement seront lancés dans les prochains jours.

La vie scolaire

La rentrée scolaire 2016/2017 s'est déroulée dans de bonnes conditions.

A l'école élémentaire, Madame DUBOUIS, poursuit ses fonctions de directrice. Les effectifs sont en légère baisse, mais nous conservons les 6 classes avec 115 enfants répartis en double niveaux (les effectifs sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année).

Enseignants	Niveaux	Nombre d'enfants
Madame QUINTIN	CP	19
Madame JANOT	Cp/Ce1	18
Madame DUBOUIS et Melle CRASSOUS	Ce1/Ce2	17
Madame RIBOULET	Ce2/Cm1	20
Madame GIRAUD	Cm1/Cm2	21
Monsieur LARPIN	Cm1/Cm2	20

Rappel des horaires d'accueil :
du lundi au vendredi 9h-12h, Lundi et vendredi 13h30-16h, mardi et jeudi 13h30—15h30.

A l'école maternelle, la directrice, Madame BOULLU-CHATAIGNER, est toujours en poste. En tout il y a 67 enfants répartis de la manière suivante :

Enseignantes	Niveaux	Nombre d'enfants
Madame BOULLU-CHATAIGNER ATSEM Catherine BOUZAT	Toute Petite Section Petite Section	26
Madame BREDIER ATSEM Isabelle BEAUJOIN	Moyenne Section	14
Madame LEBOROYER ATSEM Marie-Laure GODARD	Grande Section	27

Rappel des horaires d'accueil : du lundi au vendredi 9h-11h45 et 13h30 -16h et le mercredi de 9h à 12h.

Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) dont l'existence est remise en cause depuis de nombreuses années, est toujours présent à Sainte-Feyre.
Ce service complémentaire à l'école, s'adresse aux élèves qui se trouvent en difficulté du fait de leurs attitudes, des réponses aux consignes et de leur adaptation à la vie collective. Les aides ont pour objectif principal de maintenir l'enfant concerné dans la scolarité la plus normale possible, ceci depuis la classe de maternelle jusqu'au CM2.

Le RASED est composé de psychologues scolaires et de professeurs des écoles spécialisés. Pour notre Commune, Madame GAUMET et Madame SOBRY disposent d'un local au sein même de l'école et interviennent pendant les horaires scolaires.
Le RASED aide les enseignants à :
- identifier les obstacles à la réussite,
- établir des objectifs avec l'élève en difficulté,
- proposer des situations, activités et modalités d'évaluation
- rechercher des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.

La vie périscolaire

Le Restaurant scolaire

Deux ans après sa mise en service, on ne peut que se satisfaire du bon fonctionnement de cette installation qui apporte un réel changement pour les enfants et les agents.
Ces derniers ont gagné en confort et tranquillité de travail quant aux enfants, ils sont ravis de pouvoir se servir seuls.

Les menus, variés et équilibrés qui leur sont proposés, reçoivent les compliments de la PMI, qui a félicité à plusieurs reprises le chef.

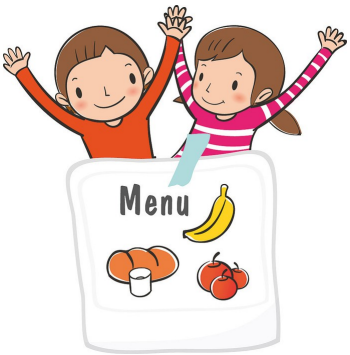

Les repas sont servis de 12h à 13h de la manière suivante :

- pour les élèves de la maternelle, le service se fait à table
- à partir du CP, les élèves passent par le self ce qui leur permet de gagner en autonomie.

En moyenne 140 enfants répartis comme suit : 42 maternelles et 98 élémentaires sont servis à midi.

Fréquentation moyenne des accueils périscolaires: le matin 56 enfants, le midi 140 enfants et le soir 59 enfants.

LA SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES

Malgré des aménagements au niveau de l'entrée de l'école, nous continuons de constater l'indiscipline des parents. Ces aménagements ont été pensés en collaboration avec les représentants des parents d'élèves. Maintenant qu'ils sont en place, nous constatons qu'ils ne sont pas respectés notamment la place de bus, qui comme celle des personnes handicapées doit rester libre et à disposition !

Nous demandons donc aux parents de bien vouloir penser à leurs enfants et aux autres parents. Nous ne souhaitons pas en arriver à la verbalisation par les forces de l'ordre.

Pour l'école maternelle, la municipalité met en place une Zone 10km/h, des emplacements de stationnements seront mis en place à la fin des travaux qui sont en cours dans le centre bourg (assainissement et enfouissement des réseaux électriques). De plus, la municipalité a fait le choix d'acquérir un atelier ainsi que le terrain adjacent à ce dernier, afin de pouvoir proposer un stationnement aux enseignantes et aux ATSEM de l'école maternelle.

Nous demandons (une nouvelle fois) aux parents d'arriver suffisamment à l'avance pour déposer leurs enfants. Arriver au dernier moment peut être source d'accidents.

Bilan du fonctionnement 2016 du Centre de Loisirs

Pôle enfance à Sainte Feyre 100% Loisirs « toute l'année »

La collectivité à la volonté de proposer un service d'accueil à la population et des infrastructures éducatives :

Vie extrascolaire : l'accueil de loisirs

Pour les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et les vacances scolaires (fermeture à Noël), l'accueil propose des activités ludiques, d'expressions artistiques, culturelles et sportives. Dans ces actions éducatives sont organisées des sorties sur l'environnement local et le territoire, permettant de découvrir de nouvelles activités spécifiques ou à sensations (Accro branche, baignade au lac de Vassivière et de Saint-Pardoux, visites de châteaux de la Creuse, l'association **Vasi jeunes** et son jus de pommes, laser game, piscine, centre aqualudique de Montluçon, cinéma, Masgot, l'étang des Landes, parc animalier de Chabrières, labyrinthe géant, cirque et de nombreuses associations…).

Des rencontres sont organisées pour clôturer chaque période de vacances avec les familles et les enfants : un moment convivial avec des animations réalisées par les enfants, le tout accompagné d'un apéritif fruité. Un mini séjour à la Bourboule est proposé pour un groupe de 16 enfants sur la période des vacances d'hiver. Afin de leur faire découvrir des activités de glisse. Des mini camps itinérants (VTT) sont proposés l'été (1 à 2 nuits) avec un groupe composé de 12 enfants maximum sous toile de tente dans un esprit de camping et de découverte de l'environnement local.

Fréquentation moyenne : Petites vacances : 20 enfants, juillet 31 enfants, août 16 enfants, mercredis 16 enfants

Les rythmes scolaires: dans le cadre des orientations éducatives, la mairie a instauré des activités manuelles et sportives :

Pour les enfants de l'école élémentaire, 11 ateliers sont proposés et répartis en 11 groupes de 12 enfants les mardis et jeudis de 15 h 30 à 16 h 30. Le dispositif permet de proposer une inscription et de **rendre l'enfant acteur** de ses loisirs, en le responsabilisant dans le choix de son programme. Une grande diversité d'ateliers est proposée : artistiques, culturels, informatiques, sportifs (graff, poterie, vélo, pêche, couture, biodiversité, judo, danse)… Les lundis et vendredis de 16 h 00 à 16 h 30 avec des activités encadrées libres et autonomes.

Nouveau

Pour les enfants de l'école maternelle, des ateliers **libres de manipulation, de découverte et d'expérimentation** sont proposés par groupe de niveau, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 45 à 12 h 00 et de 16h00 à 16h30.
Un départ entre 16h00 et 16h30 est possible pour les enfants inscrits en maternelle du lundi au vendredi et en élémentaire le lundi et le vendredi uniquement.
Fréquentation moyenne : En maternelle 40 enfants et en élémentaire 113 enfants

Renseignement et inscription 2016 – 2017 :

Mairie : 05 55 80 00 17 **Accueil de Loisirs : 05 55 80 02 32**

Toutes les informations sont sur notre site internet dans la rubrique enfance/jeunesse sur www.**saintefeyre**.fr

Nouveau

RETROUVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK « Les p'tits Loupiots » réalisée par l'équipe d'encadrement et les enfants.
On y trouve des liens et des idées de sortie et les animations sur le secteur péri et extrascolaire.

OPÉRATION "Réduire nos déchets alimentaires". 2016 - 2017
Organisée une semaine par mois, les enfants scolarisés à Sainte Feyre seront sensibilisés aux déchets alimentaires consommables et le recyclage de bio-déchets. L'objectif est de réduire la quantité de denrées alimentaires non consommées.

La vie associative

SAINTE-FEYRE ANIMATION

Sous la présidence de **Pascal MARCERON**, créée en 2010, cette association participe activement aux manifestations de notre commune.

- **Soirée cabaret**, animée par des orchestres renommés. En 2016 il s'agissait de **Laurent MICHELOTTO** et **de Tony BRAMS.**
- **Un concours de belote,** qui a eu lieu le 8 octobre 2016
- **Une foire au gras**, en fin d'année qui rassemble des producteurs locaux

Le repas de la Saint-Sylvestre, préparé par les cuisiniers de l'association avec des mets de qualité, suivi par un bal pour clôturer la soirée. Cette animation remporte toujours un grand succès. Il est nécessaire de réserver très tôt. Quelques places sont encore disponibles. Pour plus de renseignements, vous pouvez **contacter Monsieur Pascal MARCERON au 05.55.81.15.29. ou au 06.86.49.75.80**

LE RAPID FOOT CLUB DE SAINTE-FEYRE

Forte de son école de football labélisée, l'association est très dynamique et fédère de nombreux adeptes. Les terrains de foot de Sainte-Feyre sont des lieux où se retrouvent les jeunes garçons d'abord, mais depuis quelques années les filles, dont l'effectif est croissant. Ces jeunes bénéficient d'équipement de qualité sous la présidence de **Monsieur Ludovic GENTY**. À l'heure actuelle, l'association est riche de 192 licenciés, 3 arbitres, un éducateur fédéral, un emploi civique, 35 administrateurs ainsi que de nombreux adhérents. Les joueurs se répartissent de la façon suivante :

73 joueurs de 18 ans à sénior

17 joueurs de 14 ans à 18 ans

16 séniors féminines

9 filles de 6 à 13 ans

L'équipe A est en deuxième division, nous lui souhaitons d'atteindre la 1ère division tout comme l'équipe B pour la deuxième division, le but à atteindre pour l'équipe C est la troisième division. Nous souhaitons également à l'équipe féminine de viser plus haut. D'autre part les jeunes pousses constituent un vivier intéressant pour les équipes séniors.

Ainsi le **Rapid Foot Club de Sainte-Feyre**, par ses résultats fait honneur à notre commune. Très actifs par leur intervention dans le cadre des activités péri-éducatives, nous tenons à remercier les bénévoles qui œuvrent avec dévouement et assiduité pour le club.

La vie associative

LE COMITÉ DES FÊTES

Cette association très dynamique est placée sous la présidence de Madame Annie TOURTE.

Le comité des fêtes est surtout connu pour organiser deux fêtes essentielles : la fête patronale le dernier week end d'août et la fête de la pomme le 1er dimanche de novembre.

En 2016, ces deux manifestations ont connu un beau succès populaire… Ceci en réponse à la qualité des programmes proposés pendant ces journées.

Mais le comité des fêtes organise d'autres manifestations :

- La fête du livre en mars en partenariat avec la bibliothèque municipale
- Une soirée Téléthon (salle Géo Legros début décembre)
- Une chasse aux œufs pour les fêtes de Pâques
- La visite du Père Noël à la sortie des écoles
- Une soirée Halloween le 31 octobre (salle Géo Legros)
- Un après midi « vélos fleuris » dans le cadre de la fête patronale
- Et plusieurs lotos tout au long de l'année (en principe, à l'espace Poulidor)

Message de la Présidente :
Tout au long de l'année, le comité des fêtes propose de nombreuses animations pour la commune de Sainte Feyre. Elles s'adressent à tous.
Si vous avez envie d'apporter votre concours au comité des fêtes, venez nous rejoindre en appelant le 06.88.83.26.61.

La vie associative

PROCHAINEMENT… (1er semestre 2017)

Samedi 7 janvier : Vœux de la Municipalité

Dimanche 8 janvier : Loto du comité des fêtes à l'espace Poulidor

Mercredi 11 janvier : Assemblée Générale du club de l'amitié à la salle Géo Legros

Dimanche 15 janvier : Repas des aînés proposé par le CCAS

Vendredi 27 et samedi 28 janvier : Soirée cabaret avec l'association de théâtre EUZÔ'T salle Géo Legros

Samedi 4 février : Soirée Crêpes organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 5 février : Assemblée générale du Comité de jumelage à la salle Géo Legros

Dimanche 12 février : Loto organisé par le Club de l'amitié à la salle Géo Legros

Vendredi 17 février : Remise des prix du fleurissement 2016 à la salle Géo Legros

Dimanche 19 février : Repas Carnaval organisé par l'association des parents d'élèves salle Géo Legros

Dimanche 5 mars : Trail du Gaudy salle Géo Legros

Dimanche 5 mars : Repas Choucroute organisé par le Comité de Jumelage espace Raymond Poulidor

Samedi 11 mars : Bal Folk organisé par Los Viroulais Dau Gaudy à la salle Géo Legros

Dimanche 12 mars : Puces des couturières à l'Espace Raymond Poulidor

Samedi 18 mars : Soirée cabaret organisée par Sainte-Feyre Animation à l'Espace Raymond Poulidor

Dimanche 19 mars : 2ème fête du livre organisée par la bibliothèque municipale et le Comité des Fêtes

Samedi 25 mars : Loto organisé par le Comité des fêtes à l'espace Raymond Poulidor

Samedi 1er avril : Repas des chevaliers du boudin noir à l 'Espace Raymond Poulidor

Samedi 29 avril : Repas du Muguet organisé par Los Viroulais Dau Gaudy à la salle Géo Legros

Dimanche 4 juin : Foire aux vins et aux produits régionaux organisée par le Foyer Rural

Samedi 24 juin : Repas Paëlla organisé par l'association Sainte-Feyre Animation

Ces dates sont données à titre indicatif.

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS QUI ONT JALONNÉS L'ANNÉE 2016

Samedi 9 janvier : Vœux à la population

Dimanche 10 janvier : Repas des aînés

Vendredi 19 février : Remise des prix du fleurissement 2015

Samedi 5 mars : L'association Sainte-Feyre Animation accueillait Tony BRAMS

Dimanche 6 mars : 1er Trail de Lou Creuse

Samedi 12 mars : Accueil de l'assemblée générale de l'Ordre National du Mérite

Dimanche 20 mars : 1ère fête du livre organisée par la bibliothèque municipale en partenariat avec le Comité des fêtes.

Jeudi 31 mars : 102ème anniversaire de Madame JOLY

Dimanche 3 avril : La Confrérie du boudin noir a tenu son 7ème chapitre

Dimanche 8 mai : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

Mercredi 13 mai : Coquelicontes, spectacle pour enfants avec le conteur Frédéric NAUD

Dimanche 15 mai : Foire aux vins et aux produits régionaux organisée par le Foyer Rural

Dimanche 22 mai : Commémoration du centenaire de la guerre de Verdun

Dimanche 5 juin : Fleurissement des stèles aux Grands Genêts, au Pont à la Dauge et à Bellevue

Vendredi 17 juin : Conférence avec Monsieur Guy AVIZOU sur « le Tour de France au temps des Grandes Équipes Nationales », à la bibliothèque

Samedi 18 juin : Fête des écoles

Samedi 9 juillet : 102ème anniversaire de Madame PERKOWICH

Samedi 16 juillet : 104ème anniversaire de Monsieur VALLADEAU

Mardi 2 août : Ouverture du cabinet de kinésithérapie de Monsieur Régis COMPÈRE

Jeudi 11 août : Départ du tour de la Creuse

Les 27, 28 et 29 août : Fête patronale organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 4 septembre : 101ème anniversaire de Monsieur PRUNEAUD

Mercredi 7 septembre : Cérémonie au bois du Thouraud

Samedi 10 septembre : Comice agricole à Saint-Laurent

16, 17 et 18 septembre : Comité de jumelage à Kintzheim

Samedi 1er octobre : Famille en fête pour les 70 ans de l'UDAF à l'espace Raymond Poulidor

Dimanche 2 octobre : Vide bibliothèque, dans la cour derrière la mairie, organisé par l'association Burkina Fas'O Lectures en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Vendredi 14 octobre : Inauguration du Local Paramédical rue des Lavoirs

Dimanche 16 octobre : Loto du secours populaire

Dimanche 6 novembre : Fête de la pomme

Vendredi 11 novembre : Commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale

Dimanche 20 novembre : Salon du chocolat

Dimanche 27 novembre : Journée parkinson-Vente et atelier de cartes

Vendredi 2 décembre : Concert chorale Harmonie Vocal

Dimanche 18 décembre : Foire au gras organisée par l'association Sainte-Feyre Animation

Tribune Libre

VIVRE À SAINTE-FEYRE (par Sylvie BACHELARD)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une année de plus s'achève pour céder la place à une nouvelle année riche en rendez-vous républicains et démocratiques qui marqueront notre avenir et surtout celui des générations futures.

Arrivés à mi mandat municipal, notre commune et notamment le bourg bénéficie de travaux d'enfouissement des réseaux ainsi que pour l'assainissement. On ne peut que se réjouir de voir l'unanimité des élus sur ce nouvel enjeu environnemental ainsi que sur celui primordial et vital qu'est l'eau avec le rendement du réseau de distribution et sa qualité en eau potable.

Certains projets présentés sur le programme de ma liste ont ainsi été retenus tel celui d'un aménagement paysager et ludique à Cher de Lu qui est en cours d'étude : un premier lieu facilitateur de rencontres et d'échanges intergénérationnels… Bien sûr il ne faudrait pas en rester là ; le déploiement de ces endroits de vie devrait aussi être créé dans les villages de notre commune.

Par contre, toujours pas d'installation de médecin généraliste malgré une belle représentativité pluridisciplinaire des professionnels de santé sur notre commune… Peut-être une approche trop individuelle, au cas par cas, du groupe majoritaire sur cet autre enjeu politique et sociétal qu'est la couverture sanitaire sur notre territoire. Une municipalité a le devoir de réflexions, de dialogues et doit être force de propositions pour répondre aux besoins de ses habitants. En amont, pourquoi ne pas avoir réuni tous les professionnels concernés autour de la table pour entendre, échanger et s'ils le souhaitent travailler autour d'un projet commun qui renforcerait l'attractivité d'une installation de médecin ? Cela ne valait-il pas le coup d'essayer ? Doit-on toujours attendre que cela « tombe du ciel » et scruter l'horizon, comme « sœur Anne » , pour apercevoir une blouse blanche avec un stéthoscope dans la poche… .

Ainsi, représentante d'une sensibilité véritablement démocratique, je continue donc mon combat pour la défense de vos droits et de vos intérêts, avec les compétences dont je dispose et qu'on voudra bien me laisser utiliser, au sein de cette commune qui m'est si chère : **SAINTE-FEYRE**. Veillons donc à garder toujours et en toutes circonstances et plus encore en 2017, nos valeurs républicaines héritées des luttes et des combats de nos anciens : **« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, LAÏCITÉ »**

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très bonne année 2017 dans ce contexte si difficile, avec une pensée toute particulière pour celles et ceux qui sont seuls et en souffrance… .

SAINTE-FEYRE EN MARCHE

Pour pouvoir communiquer avec vous tout au long de l'année et non pas uniquement sur le quart de page que le groupe majoritaire nous concède une fois par an, nous avons la joie de vous informer de la naissance de notre blog d'informations municipales et intercommunales.

Celui-ci sera mis en ligne en janvier 2017.

En attendant nous sommes toujours à votre disposition soit par téléphone au 06.33.15.51.16 ou par mail : sainte-feyre-en-marche@orange.fr

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, d'agréables fêtes et une bonne et heureuse année 2017.

Pierre AUGER — Isabelle GASPARD – Olivier DURAND

Le Transport A la Demande

(TAD)

QUELQUES EXEMPLES QUI ILLUSTRENT LE TRANSPORT A LA DEMANDE DE L'AGGLO'BUS DU GRAND GUERET

Henriette 89 ans habite à Neuville , elle a rendez-vous chez son dentiste, mardi prochain à 14h45 Rue Jules Sandeau à Guéret (vers l'église).

HENRIETTE devra réserver le TAD au plus tard lundi avant 17 heures ; elle sera informée par téléphone de l'heure exacte de sa prise en charge à son domicile, (en l'occurrence on viendra la prendre à 13h30 à NEUVILLE).
Un autre usager sera aussi pris en charge à Villecusson, HENRIETTE arrivera à 13h45 à l'hôtel de ville de GUERET ou à 13h50 à la gare de GUERET : elle aura le choix de descendre place Bonnyaud et se rendre chez le dentiste à pied ou d'aller à la gare et prendre la navette ligne A à 13h57 qui la laissera place du marché à GUERET à 14h 02. Pour le retour elle sera prise en charge soit à 15h40 ou 18 heures soit Place Bonnyaud ou à la gare SNCF (à définir lors de la réservation du TAD). HENRIETTE devra s'acquitter d'une somme de 1,50 euros .

Georgette 79 ans ne conduit pas, elle habite Villemeaux et souhaite rendre visite à son mari résidant de l'EHPAD au CMN de Sainte-Feyre . Ces visites seront régulières (tous les jours) vers 14h30 pour un retour à 17h30.

GEORGETTE aura réservé le TAD pour le premier transport. Elle partira de Villemeaux entre 14h35 et 14h55 et elle arrivera directement au CMN de STE FEYRE où elle arrivera à 15h10. Le départ du CMN sera à 16h40 pour une arrivée à VILLEMEAUX entre 16H45 et17H15 en fonction du nombre de voyageurs prévus pour le retour. Mais si GEORGETTE n'est pas prête à quitter son mari à 16h40, elle aura la possibilité de partir de L'EHPAD à 17h45 mais elle sera conduite à la gare de GUERET pour 18h, elle en aura informé les services du TAD pour une prise en charge et sera alors conduite à VILLEMEAUX vers 18h10 .
Le coût d'une journée de transport est de 1,50 euros mais Georgette prendra un abonnement qui lui coûtera seulement 20 euros par mois .

Maurice 80 ans vit seul à Chaulet ; sa voiture est chez le carrossier pour 15 jours ; il a pour habitude de faire ses courses à Intermarché de Charsat tous les jeudis matin à 10h 30.

MAURICE réservera le TAD au plus tard mercredi 17 heures, il sera informé mercredi soir de l'heure exacte de sa prise en charge à son domicile; le TAD viendra le prendre à domicile entre 9h40 et 10h20 pour une arrivée à la gare SNCF à 10h30. Il devra ensuite emprunter la ligne G à 10h35 pour arriver à Intermarché à 10h53.
Il reprendra cette même ligne G quand il aura terminé ses emplettes à 11h43 pour arriver à la gare SNCF à 11h47. Puis il aura sa correspondance à 12h15 qui le conduira directement chez lui à Chaulet où il arrivera vers 12h30**.**

Gaston, retraité de l'armée de l'air vit avec son épouse handicapée à Voust ; ils reçoivent leurs petits enfants en vacances (14 et 16 ans). Ces derniers voudraient aller nager, demain après-midi, à la piscine puis se rendre à la bibliothèque à Guéret pour emprunter des BD et des DVD.

GASTON réservera le TAD la veille de la sortie avant 17h ; l'heure exacte de la prise en charge des petits-enfants sera confirmée ce même jour après 17h30. Les 2 jeunes devront aller au point de regroupement du TAD 5mn avant l'heure fixée (il y a deux arrêts définis à Voust). Ils descendront place Bonnyaud à 13h45 et iront à la BMI et à la piscine à pied. Ils reprendront le TAD au même endroit à 18h05 et seront de retour à Voust entre 18h10 et 18h50. Papy GASTON devra payer 2 fois 1,50 € pour le transport..

EN RÉSUMÉ :

Le transport à la demande fonctionne uniquement sur réservation. il est ouvert à tous sans condition de ressources, et s'effectue selon des points d'arrêts (dans chaque village de notre commune) et des horaires définis. Les personnes âgées de plus de 75 ans , les personnes en fauteuil roulant ou les personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité à 80% sont prises en charge et déposées au retour à leur domicile.

Ce service fonctionne du lundi au samedi toute l'année. Les navettes du TAD vous proposent deux options : une arrivée soit à la Gare de Guéret, soit Place Bonnyaud (idem pour le retour à définir lors de votre inscription).

Vous aurez ensuite toute latitude d'emprunter une des 7 lignes régulières urbaines de Guéret. Vous pourrez consulter tous les horaires sur les dépliants ou prendre contact avec les préposés de l'agglo'bus pour vous conseiller au mieux.

Un titre de transport est valable pendant 1 heure, ce qui vous permet de prendre plusieurs bus avec 1 seul ticket. Un effort particulier a été apporté concernant les établissements de santé et les EHPAD : vous pouvez de chez vous, rejoindre directement une maison de santé de Guéret ou Sainte-Feyre (hôpital, maison de retraite etc...).

Les tickets sont vendus à la gare de GUÉRET mais vous pourrez aussi les acheter à bord des véhicules ; les abonnements peuvent aussi être proposés. N'oubliez pas d'annuler votre transport si vous avez un empêchement ou un contretemps.

En tout état de cause, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des agents de la communauté d'agglomération du GRAND-GUERET au 05.55.51.91.91. où vous trouverez une écoute et des conseils précieux.

LAURÉATS AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2016

Catégorie décor floral installé sur la voie publique :

- 1ère Madame ROYÈRE Gisèle, 24 rue des pruniers
- 2ème Monsieur et Madame NAESSENS 27, Villecusson
- 3ème Monsieur FLUZIN Romain 87, Villecusson

Catégorie maison et jardin visible de la rue :

- 1er Madame SÉNÉCHAL Cathy, 41, Villasmeillas
- 2ème Madame TRUFFY Cathy, 20, Le Mas
- 3ème Monsieur et Madame PRUNEVIEILLE, 9, rue Pierrefolle

Catégorie fenêtres et murs :

- 1er Madame TOURTE Annie, 1, place du 8 mai
- 2ème Madame DUSSOT Frédérique, 58, Meyrat

Catégorie balcons ou terrasses :

- 1er Monsieur DURAND Bernard, 68, Charsat
- 2ème Monsieur GIROIX Christophe, 43, Le Theil
- 3ème Famille FAURE, 46, Villecusson

INFORMATIONS PRATIQUES

Centre hospitalier de GUERET : 05.55.51.70.00
Clinique de la Marche : 08.26.39.99.10
Centre Médical Alfred LEUNE : 05.55.51.40.00
Docteur GAUDRIOT : 05.55.81.13.59
ou secrétariat : 06.52.73.11.31
Pharmacie de STE FEYRE : 05.55.80.00.30

En cas d'urgence, notamment la nuit et les jours fériés, faire le 17, qui donne suite, soit avec le médecin de garde, soit avec le SAMU (15). Présence d'un défibrillateur au niveau du portail de l'école élémentaire, entre la poste et le bâtiment de la mairie.

Spécialistes paramédicaux installés sur la Commune :

Orthophoniste :

FASTREL-GBAGUIDI Nadine, 35 Le Pont à la Dauge Sainte-Feyre tél : 05.55.41.49.39

Ostéopathes :

JACQUET Michel, 7 rue des Pommiers Sainte-Feyre, tél : 05.55.51.91.98

CHASSAGNE David, 21 Le Pont à la Dauge Sainte-Feyre, tél : 05.55.51.06.93

Kinésithérapeute :

COMPÈRE Régis 14, rue des lavoirs Sainte-Feyre, tél : 05.55.62.16.40

Autres services paramédicaux :

Ambulancier : Creuse Ambulance : 17 Les Quatre Vents, tél : 05.55.52.21.71

Infirmiers :

LEBOUIL Stéphanie, LAURENÇO Nicole, KRIEF Marie-Sophie
7 rue des Pommiers STE FEYRE, Tél 05.55.81.18.56

MARGNE Dominique, 28 rue du Puy Durand, tél 05.55.81.10.75

DUFAUD Carine, 20 Villasmeillas, tél 05.55.81.15.97 ou 06.83.46.37.83

DALBY-VERNEUIL Sylvie, 1 rue des Poiriers, Cher de Lu, tél 05.55.81.12.49

DUCLOY-AMEAUME Nicole, 38 Villasmeillas, STE FEYRE, tél 05.55.61.98.58 ou 05.55.52.60.58

Assistantes maternelles agrées au 1er octobre 2016 :

ANTUNES Nabila	21 les Bruyères Ste Feyre	05.87.56.10.13
ARNAUD Martine	56 Neuville Ste Feyre	05.55.81.18.35
AUDEBERT Christine	52 Charsat Ste Feyre	06.87.55.18.25
CERCLIER Lydie	13 Charsat, Domaine de Bellevue Ste Feyre	06.31.73.80.00
CHASSAGNE Delphine	33 La Villatte Ste Feyre	05.44.30.01.84
DAGOIS Paulette	32 Les Bruyères Ste Feyre	09.53.73.00.69
DAGUENET Cécile	41 Village du Château Ste Feyre	05.55.80.03.34
LACHERADE Claudine	Route des Lavoirs Ste Feyre	05.55.51.96.14
LAMOUCHE Stéphanie	39 Village du Château Ste Feyre	05.55.41.05.27
LESCHER Claudine	19 Village du Château Ste Feyre	05.55.81.13.84
MARTIN Monique	17 Le Breuil Ste Feyre	05.55.51.28.40
MARTIN Stéphanie	31 Charsat Ste Feyre	05.55.41.29.51
TILLOT Sandrine	6 rue du Puy Durand Ste Feyre	05.55.81.12.45
VIGNERON Brigitte	30 Peuplat Ste Feyre	05.55.81.02.23

Urgent

Notre recherche de médecin n'a toujours pas abouti, mais peut-être que vos relations ou connaissances pourraient constituer une chance supplémentaire de résoudre ce délicat problème qui entrave le développement de Sainte-Feyre. N'hésitez pas à communiquer nos coordonnées à tout médecin susceptible de venir travailler dans notre commune.

Assistante sociale :

Madame Yvette DROISSART, l'assistante sociale du secteur, assure une permanence en Mairie les 1er et 3ème mardi matin de chaque mois

Autres informations pratiques :

Office religieux en l'église de SAINTE-FEYRE à 9 h 30 les 2ème et 4ème dimanche du mois.

Élections

Inscription sur les listes électorales **jusqu'au 30 décembre 2016 (jusqu'à 16 h)**, mais une permanence sera organisée en Mairie de **9 h 30 à 11 h 30, le samedi 31 décembre 2016.**

Rappel des dates des élections :

Élections présidentielles : les 23 avril et 07 mai 2017

Élections législatives : les 11 juin et 18 juin 2017

A propos des panneaux d'affichage

Nous rappelons fermement qu'il est interdit d'utiliser des punaises, agrafes, et tout autre objet métallique pour disposer des informations sur les panneaux d'affichage.

Nous rappelons aussi qu'il est indispensable de disposer les affiches de façon à laisser un maximum de place aux suivants. Les affiches ne concernant pas les organisations et associations communales ne sont pas prioritaires. Elles peuvent être retirées si nécessaire.

A propos des journaux municipaux

Nous vous informons que le journal qui paraissait en avril sera décalé en juin. Par contre, il n'y aura pas de journal en août.

Les parutions de 2017 seront les suivantes : journal en juin et bulletin en décembre.

Fêtes de fin d'année

Distribution des colis le 18 décembre par les élus municipaux.

Cérémonie des vœux : le samedi 7 janvier 2017—Salle Géo Legros à 15h30

Repas avec les aînés : le dimanche 15 janvier (en principe, à la salle Raymond Poulidor)

Nouveaux commerçants et artisans installés depuis notre dernier bulletin :

- **M. Mathieu ZAPATA**, maçon, 9 Villasmeillas Tel : 05.55.41.10.04
- **M. Ghislain GIRAUDON**, préparation nettoyage extérieur et intérieur des véhicules, mécanique rapide et montage de pneus—12 Les 4 Vents— Tel : 05.87.56.57.80
- **Entreprise Gribouillis et Pattes de mouche**, peinture sur supports naturels Tel : 05.55.81.13.88

La pharmacie a changé de propriétaire le 1er novembre 2016. Désormais **Madame GLOUMEAUD Stéphanie** et **Mademoiselle POMAREL Sophie** ont repris l'officine. Nous leur souhaitons pleine réussite et une bonne retraite à **Monsieur DEMARGNE Jean-Louis**.

Votre site Internet www.saintefeyre.fr est régulièrement actualisé pour vous permettre de consulter les rubriques suivantes :

Vie municipale : présentation de vos élus municipaux, consultation des comptes rendus des conseils municipaux et des informations relatives à la Bibliothèque Municipale, téléchargement des bulletins municipaux,

Enfance / Jeunesse : consultez les activités périscolaires (programme, inscription, photos...), les menus du restaurant scolaire, la liste des assistantes maternelles exerçant sur la commune, ainsi que de nombreuses informations relatives à l'organisation des écoles, du transport scolaire...

Vie pratique : retrouvez vos artisans et commerçants, consultez les possibilités de location de salles municipales, accédez aux numéros utiles...

Vie associative : espace réservé aux associations

Tourisme : découvrez les sites remarquables de Sainte Feyre, consultez les itinéraires de randonnées...

Urbanisme : consultez les actualités urbanistiques, les terrains communaux en vente, les annonces immobilières des particuliers, téléchargez le Plan Local d'Urbanisme, les formulaires d'autorisation du droit des sols...

Marchés Publics : Visualisez et téléchargez les avis d'appel public à la concurrence et les attributions de marchés publics.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nouveaux horaires pour la bibliothèque municipale :

Lundi : 16h00-18h00

Mercredi : 15h00-17h00

Jeudi : 16h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

Nous vous proposons de venir découvrir le nouvel aménagement de la bibliothèque municipale. Le secteur jeunesse est complètement indépendant du secteur adulte. Cela nous a permis de réintroduire les DVD et les CD, et d'installer un « point internet » pour les adhérents. Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite pour les habitants de la communauté d'agglomération du Grand Guéret. Le portage à domicile est possible sur demande, pour les personnes à mobilité réduite. D'autre part nous faisons appel aux personnes intéressées par le bénévolat en bibliothèque, afin d'agrandir l'équipe actuelle. Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 05.55.80.00.17. Durant l'année scolaire, les animateurs de la BMI proposeront des ateliers aux élèves de l'école maternelle et de l'école primaire. La 2ème Fête du livre aura lieu le dimanche 19 mars 2017. Nous vous proposerons un spectacle Coquelicontes le mercredi 17 mai 2017.

Le vendredi 17 juin 2016 la bibliothèque municipale de Sainte-Feyre a organisé une soirée durant laquelle Monsieur Guy Avizou nous a présenté une conférence sur « Le tour de France au temps des équipes nationales, de 1930 à 1961 ». Au cours de cette soirée, une quarantaine d'amoureux de la grande boucle on pu revivre les grands moments de l'histoire du tour de France. Les exploits de René Vietto à Jacques Anquetil en passant par Hugo Koblet ont été évoqués. Nous apprenons ainsi qu'en 1951, la Creuse a été traversée par le tour de France durant l'étape Clermont-Ferrand/Limoges. Monsieur Guy Avizou a su nous transmettre sa passion au travers de nombreuses anecdotes recueillies dans des journaux de l'époque, lors de ses recherches, mais aussi dans ses souvenirs d'enfant. Cette soirée s'est prolongée autour du verre de l'amitié.

Photo : Sylvain DESCHAMPS

2015 a marqué un tournant dans la vie des Loups de Chabrières avec l'arrivée de nouvelles meutes, de nouveaux animaux de la faune sauvage (cerfs, chevreuils, sangliers, renards...) dans un parc agrandi et offrant de nouveaux aménagements.

Le public a été au rendez-vous : 48 115 visiteurs en 2015, un record depuis son ouverture en 2001, et déjà près de 41000 de février à fin août 2016 !

Cette année encore, l'équipe du Parc Animalier des Monts de Guéret a eu la joie de découvrir de nouvelles naissances, preuve du bien-être des animaux sur le site.
Deux louveteaux arctiques sont sortis de leur tanière au début de l'été. Ils sont en bonne santé et font le bonheur des visiteurs.
Mais les loups ne sont pas les seuls à faire des petits à Chabrières. Deux premiers faons ont vu le jour mi-juillet.

Félicitations aux heureux parents, cerfs et biches, arrivés au parc l'année dernière.

Poussez les portes de ce site hors des sentiers battus, où les rencontres sont légendaires ; toute l'équipe des Loups de Chabrières se fera un plaisir de vous accueillir. Plus d'informations sur www.loups-chabrieres.com.

Lucie GRUAU

Chargée de communication

Photo : Sylvain DESCHAMPS

Photo : Loïc PRUNIERE

GRAND GUÉRET
Communauté d'Agglomération